

CORRIGE

Compétences	Question n°	Annexes	Barème
<u>PARTIE JURIDIQUE</u>			
S 5.2.2 : Distinguer personne physique et personne morale.	1. Distinction physique ou morale	Fiche présentation entreprise	3
S 5.2.2 : Caractériser succinctement les éléments d'identification d'une personne morale.	2. Eléments d'identification d'une personne morale		6
	3. Objet du contrat	--	2
S 5.2.4 : Reconnaître l'existence d'un lien contractuel, en déterminer les conséquences (parties, objet, obligations)	4. Parties au contrat	--	2
	5. Obligations des parties	--	4
S 5.2.3 : Distinguer biens meubles et immeubles.	6. Bien meuble ou immeuble	A	1.5
Appréhender un aspect juridique à l'aide d'une documentation	7. Demande de permis de construire	A	2
<u>PARTIE ECONOMIQUE</u>			
S 5.1.2 : Identifier les critères de classification des entreprises	8. Secteur d'activité de l'entreprise	Fiche présentation entreprise-B	2
Appréhender un aspect économique à l'aide d'une documentation	9. Raisons d'implantation à Lézignan-Corbières	B	2.5
	10. Définition de l'investissement matériel	--	2
S 5.1.2 : Identifier les différents types d'investissements	11. Type d'investissement réalisé par l'entreprise O'HARA	--	4
S 5.1.2 : Définir la notion de productivité, en montrer l'intérêt	12. Exemples d'investissements	--	3
	13. Calcul de productivité 1 ^{ère} solution	--	2
	14. Calcul de productivité 2 ^{ème} solution	--	2
	15. Conclusion	--	2
Total			40

Groupement interacadémique II	Session 2003	Facultatif : code	
BEP Vente Action Marchande			
EP3 – Epreuve économique et juridique			
CORRIGE	Durée : 1 h	Coefficient : 2	1 / 4

DROIT

- 1) L'entreprise O'Hara bénéficie-t-elle de la personnalité juridique au titre de personne physique ou de personne morale ? Justifiez votre réponse (3 points)

L'entreprise O'hara est une personne morale **2 points**
C'est une société ou un groupement de personnes **1 point**

- 2) Énumérez trois éléments qui identifient une personne morale : (6 points)
- *dénomination sociale* **2 points**
 - *siège social* **2 points**
 - *numéro de R.C.S* **2 points**

Madame Feuillatre se rend chez Destinée, revendeur de résidences O'Hara. Séduite par le modèle "O'Tiny", elle décide d'acheter ce modèle et signe un contrat de vente.

- 3) Quel est l'objet de ce contrat ? (2 points)

C'est un contrat de vente de résidence mobile. (1+1) **2 points**

- 4) Quelles sont les parties au contrat ? (2 points)

Acheteur : Mme Feuillatre (0.5 + 0.5) **1point**
Vendeur : Destinée (0.5 + 0.5) **1point**

- 5) Énoncez pour chacune des parties 2 obligations (4 points)

Exemples - accepter toutes réponses logiques

Acheteur : payer le prix convenu
Réceptionner le bien **2 points**

Vendeur : livrer la résidence
Livrer dans les délais convenus **2 points**

- 6) Précisez si Madame Feuillatre vient d'acheter un bien meuble ou un bien immeuble. Justifiez votre réponse. (1.5 point)

Elle vient d'acheter un bien meuble **0.5 point**
Il peut se déplacer **1 point**

- 7) Madame Feuillatre souhaite installer sa résidence mobile sur un camping de l'île d'Yeu (85). Doit-elle faire la demande d'un permis de construire ? Justifiez votre réponse (2 points)

Non, car elle s'installe sur un terrain de camping et la résidence mobile (35.91 m2) fait moins de 40 m2. **2 points**

BEP VENTE ACTION MARCHANDE	CORRIGE
EP3 – Epreuve économique et juridique	2 / 4

ECONOMIE

Après avoir pris connaissance de la présentation de l'entreprise O'HARA, répondez à la question suivante :

- 8) La société O'Hara exerce-t-elle son activité dans le secteur primaire, secondaire ou tertiaire ? Pourquoi ? (2 points)

*La société O'Hara exerce son activité dans le **secteur secondaire**
C'est une **entreprise industrielle**.*

1 point

1 point

A partir de l'article de presse (fourni en annexe B) et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

- 9) Repérez 5 raisons pour lesquelles O'Hara a choisi d'implanter sa nouvelle usine à Lézignan-Corbières. (2.5 points)

- *se rapprocher du second marché*
- *baisser les coûts de transport sur le secteur sud*
- *proximité d'importants axes de transport*
- *proximité d'un tissu industriel*
- *disponibilité de la main d'œuvre locale* (0.5 par réponse) **2.5 points**

- 10) Définissez un investissement matériel. (2 points)

Accepter un vocabulaire moins « technique » du moment que les notions de « fixe » et de « durable » sont conservées.

Un investissement c'est l'acquisition de capitaux fixes. Les capitaux fixes regroupent les biens durables.

2 points

- 11) Cochez le type d'investissement réalisé par la société O'Hara avec sa nouvelle usine. Précisez l'objectif de cet investissement. (4 points)

C'est un investissement de capacité.

2 points

L'objectif est d'augmenter la production

2 points

- 12) Citez un exemple pour chaque catégorie d'investissement. (3 points)

- Investissement de renouvellement : remplacement du matériel obsolète
1 point

- Investissement de productivité : achat de matériel plus performant.....
1 point

- Investissement de capacité : achat de machines supplémentaires **1 point**

BEP VENTE ACTION MARCHANDE	CORRIGE
EP3 – Epreuve économique et juridique	3 / 4

A partir des éléments du dernier paragraphe de l'article de presse (annexe B) :

- 13) Calculez la productivité de l'usine de Lézignan-Corbières à la fin de l'année 2002.
Justifiez vos calculs. (2 points)

Productivité = quantité de biens produits / nombre de salariés **1 point**

$1000/80^*=12.5$

1 point

* le nombre de salariés a doublé en fin d'année.

- 14) Calculez la productivité de l'usine de Lézignan-Corbières en considérant que l'effectif reste le même et que l'entreprise fonctionne à pleine capacité. (2 points)

$1000 \times 3/2 = 1500$ résidences produites en pleine capacité **1 point**

$1500 / 80 = 18.75$

1 point

- 15) Quelles conclusions pouvez-vous déduire des résultats obtenus ? (2 points)

En fonctionnant à pleine capacité, l'entreprise améliore sa productivité.

BEP VENTE ACTION MARCHANDE	CORRIGE
EP3 – Epreuve économique et juridique	4 / 4